

Édition des cahiers de doléances/cahiers citoyens 2018-2019 pour la Charente-Maritime

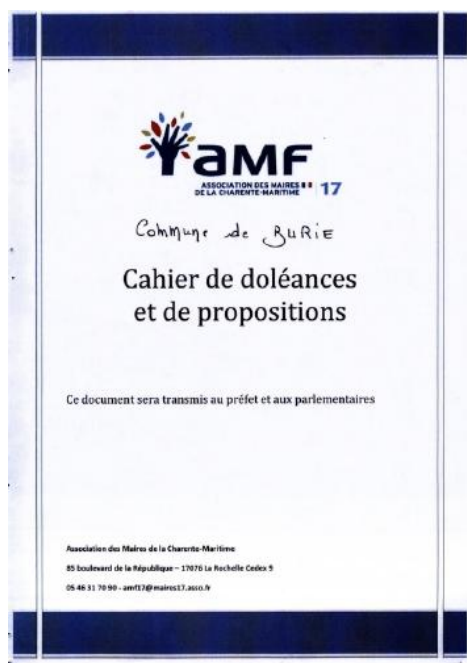
par Marie-Anne Chabin, 2026

Burie

code INSEE : 17072

1 287 habitants

Communauté d'agglomération de Saintes



Original aux Archives départementales de Charente-Maritime (4275W62) ; copie numérique aux Archives nationales.

Forme : feuilles A4 agrafées.

Couverture AMF : « Cahier de doléances et de propositions », nom de la commune manuscrit.

Trois pages remplies. Contributions numérotées.

Cachet de la sous-préfecture du 25 février.

5 contributions.

Pour en savoir plus : <https://www.marieannechabin.fr/cahiers-de-doleances-2018-2019/>

- 1) Remettre l'ISF
- 2) Proportionnelle au gouvernement pour les députés
- 3) Remettre tous les services publics comme c'était avant.
- 4) Augmenter le SMIG
- 5) Diminuer ou supprimer le CSG sur les retraités.

- ✗ Abandon du règlement des frais d'obsèques des députés de leurs conjoints et de leurs enfants.
- Abandon du privilège attribué à chaque premier Ministre et Ministre de l'intérieur de disposer à vie d'un véhicule avec chauffeur. (Ex. Mad Crisson).
- Limiter les privilèges accordés aux présidents partant en retraite disposant souvent d'une retraite de député, Marie etc... à plafonner.
- ✗ L'usage au casier judiciaire vierge pour tout postulant à une fonction législative (de Marie à Président.)
- ✗ Supprimer 50% du nombre de Sénateurs.
- ✗ Mettre en place un % de proportionnelle aux élections.

Règles appliquées pour l'édition des contributions

Les contributions ont été numérotées de 1 à N. La forme (manuscrite ou dactylographiée) est indiquée, ainsi que le nombre de lignes sur le cahier original et le nombre de mots de la contribution. Il est précisé, quand l'information existe, si l'auteur est une femme, un homme ou un couple.

Les noms, prénoms, adresses et numéros de téléphone ne sont pas transcrits, en référence au Règlement européen pour la protection des données personnelles (RGPD). En revanche, les données relatives à l'âge et à la profession sont reprises quand elles existent. Si la contribution est datée, la date est indiquée. Si la contribution est signée, cela est indiqué également.

Afin de faciliter la lecture des contributions, l'orthographe a été corrigée mais la syntaxe a été respectée. L'usage des majuscules et de la ponctuation a été uniformisé. Le cas échéant, quelques ajouts ou commentaires apparaissent en italique entre [].

1. Manuscrit (recto-verso), 25 lignes, 146 mots

- 1) Augmentation du SMIC (payée par les entreprises et non par la prime d'activité supportée par tous les Français de ce fait, élever la première tranche d'imposition pour que les smicards ne payent pas plus d'impôt sur le revenu.
- 2) Suppression de la CSG pour les retraités et demande du remboursement de celle-ci depuis le 01/01/2018.
- 3) Organisation du RIC sur tout ce qui a trait aux services fiscaux et les grandes orientations du pays (à partir de sept-cent-mille inscriptions).
- 4) Ne pas toucher à nos services publics (école, hôpital, gendarmerie, services fiscaux, mairie) surtout en milieu rural.
- 5) Rétablissement de l'ISF.
- 6) Un casier judiciaire vierge pour être éligible.
- 7) Un pouvoir de sanction de la Cour des comptes.
- 8) Proportionnelle aux élections.
- 9) Suppression des privilèges et autres pour les anciens présidents, ministres et tous serviteurs de l'État qui ne sont plus en fonction.

2. Manuscrit, 5 lignes, 32 mots

- 1) Remettre l'ISF.
- 2) Proportionnelle au gouvernement pour les députés.
- 3) Remettre tous les services publics comme c'était avant.
- 4) Augmenter le SMIG.
- 5) Diminuer voire supprimer la CSG sur les retraites.

3. Manuscrit , 47 lignes, 391 mots (homme)

Lundi 14.01.2018 [sic]

- * Abandon de la CSG pour tous les retraités.
- * Revalorisation des retraites à indexer sur l'inflation.
- * Abandon de la limitation de vitesse à 80 km/h sur nos routes et revenir au 90 km/h.
- * Abandon de la taxe sur les factures EDF ligne CSPE pour financer les éoliennes.
- * Abandon de la taxe sur les factures EDF pour financer les retraites des agents disposant d'un régime particulier déficitaire qui coûte aux citoyens 1,2 milliard par an.
- * Abandon du règlement des frais d'obsèques des députés, de leurs conjoints et de leurs enfants.
- * Abandon du privilège attribué à chaque Premier ministre et ministre de l'Intérieur de disposer à vie d'un véhicule avec chauffeur (ex. Mad. Cresson).
- * Limiter les privilèges accordés aux présidents partant en retraite disposant souvent d'une retraite de député, maire, etc. À plafonner.

- * Imposer un casier judiciaire vierge pour tout postulant à une fonction législative (de maire à président).
- * Supprimer 50 % du nombre de sénateurs.
- * Mettre en place un % de proportionnelle aux élections.
- * Diminuer les privilèges et train de vie du Palais du Luxembourg et des personnels administratifs et hauts fonctionnaires.
- * Favoriser la préférence nationale dans les appels d'offres administratifs et achat public. Souveraineté nationale (abandon de la directive européenne).
- * D'une façon générale suivre et appliquer les recommandations formulées par la Cour des comptes chaque année.
- * Rétablissement de tranches d'impôts permettant à chaque citoyen de contribuer, quel que soit son revenu, au fonctionnement de la maison FRANCE (éducation nationale, hôpitaux, transports publics, armées, etc.). Il n'est pas normal que l'impôt soit supporté que par environ 40 % de la population.
- * Abandon du pacte de Marrakech.
- * Durcir le droit d'asile et abandonner le droit du sol compte tenu de l'immigration incontrôlée que nous subissons et qui n'est pas près de s'interrompre, immigration qui, compte tenu qu'elle est à 100 % de confession musulmane, risque de déstabiliser dans les années à venir l'équilibre de vie de nos concitoyens (le communautarisme s'impose de plus en plus dans les banlieues de grandes métropoles).
- * Suppression des nombreux comités Théodule qui ne servent à rien.
- * Cette liste n'est pas exhaustive ; il y a beaucoup d'économies à faire sur le train de vie de l'État, permettant de dégager des marges financières pour le bien de la collectivité.

M. [Prénom Nom]

4. Manuscrit, 8 lignes, 43 mots

Comptabiliser les votes blancs officiellement.

RIC (référendum d'initiative citoyenne).

Punir les violences policières de la même manière qu'un citoyen.

Arrêt de l'utilisation de flashballs et autres armes anti-émeutes aussi dangereuses.

Lutter sérieusement contre l'évasion fiscale.

Laisser la parole et protéger les lanceurs d'alerte.

5. Manuscrit, 18 lignes, 152 mots

Je m'adresse à Madame la ministre de la Santé.

Je ne comprends pas pourquoi nous payons toujours 50 euros par personne pour les boîtes de médicaments, sans compter les 1 euro sur une consultation médicale plus 1 euro pour prélèvement de sang, radio, etc. et plus la CSG. Nous sommes un couple de retraités avec de petites retraites, à la fin de l'année cela fait beaucoup à donner ?

Cahier de Burie

De plus le pouvoir d'achat ne cesse d'augmenter et les fins de mois sont difficiles et très souvent dans le rouge, si cela continue nous finirons aux Restos du cœur comme beaucoup de Français. Nous avons aussi les impôts, sur le revenu, locaux et fonciers qui augmentent chaque année, tout comme la TVA lorsque nous faisons travailler les entrepreneurs, ça augmente nos factures ?

Les fonctionnaires tels que la poste, hôpitaux, écoles, collèges et lycées ne sont pas rémunérés à leur juste valeur.

[FIN]